

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26067083***Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi**15 MAI 2026****Le Greffier**N° d'entreprise : **0465 348 887****Nom**(en entier) : **European Safety Maintenance**(en abrégé) : **ESM**Forme légale : **Société Coopérative agréée comme Entreprise Sociale**Adresse complète du siège : **Rue de la Providence, 114 à 6030 Marchienne-au-Pont****Objet de l'acte : Pouvoirs de signature**

Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 27/11/2025

Le Conseil d'Administration confirme que Mme Nancy Debecker est directrice commerciale et marketing. Ses pouvoirs de signature sont les suivants :

Mme N. Debecker a le pouvoir de nommer, révoquer, destituer tous les agents et employés, fixer leurs traitements, remises, salaires, gratifications, ainsi que toutes les autres conditions de leur admission et de leur départ. Pour les cadres, elle devra au préalable avoir obtenu deux accords : celui du Directeur Général et/ou celui du Président et/ou celui du Vice-Président du Conseil d'Administration. Tout autre contrat d'engagement peut être signé par Mme N. Debecker, directrice commerciale et marketing, avec l'accord de Marc UBAGHS.

Pour les paiements, le pouvoir de signature, seule, de Mme N. Debecker, directrice commerciale et marketing, est limité à une valeur unitaire inférieure ou égale à 20.000 €.

Pour les offres et les commandes commerciales, la directrice commerciale et marketing dispose d'un pouvoir de signature seule, jusqu'à 500.000 €. Au-delà de 500.000 € et jusqu'à 1.000.000 €, la signature est conjointe avec celle du Directeur Général.

Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 23/04/2026

Le Conseil d'Administration prend acte que depuis le 1er avril 2026, M. Antonin Misonne est directeur d'exploitation de European Safety Maintenance, en vertu de la décision de la Commission des rémunérations.

Christian Colles

Président du Conseil d'Administration

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/05/2026 - Annexes du Moniteur belge